

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org
Point 15.4 de l'ordre du jour CX/CAC 17/40/18 Add.1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarantième session, Centre international de conférences, Genève (Suisse), 17-22 juillet 2017

QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS: ACTIVITÉS DU FONDS FIDUCIAIRE DU CODEX

Deuxième rapport intérimaire (janvier-juin 2017)

Ce document constitue le deuxième rapport intérimaire du Fonds fiduciaire du Codex et couvre les six premiers mois de 2017.

A. ASPECTS TECHNIQUES

Projets bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex dans les pays

Les activités se sont poursuivies au Ghana et au Sénégal, et ont démarré à Madagascar au premier semestre 2017. Le document de projet succinct concernant le Kirghizistan a été signé en juin 2017 et les activités commenceront en juillet. Les résumés des cadres de résultats concernant tous les pays peuvent être consultés sur le site web du Fonds fiduciaire du Codex à l'adresse suivante http://www.who.int/foodsafety/areas_work/food-standard/codextrustfund/en/index4.html. On trouvera à l'appendice 2 de brefs résumés des activités de projet et des résultats obtenus à ce jour.

Sessions d'information sur l'outil de diagnostic du Codex et aide aux pays en vue de la présentation de demandes solides

Une session d'information a été organisée lors de la vingt-deuxième session du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique (CCAFRICA) afin de fournir des informations sur le champ d'application, les priorités et les activités du nouveau Fonds fiduciaire du Codex et aider les pays à utiliser l'outil de diagnostic du Codex et à élaborer des demandes solides. Une session d'information sur l'«Outil de diagnostic pour l'évaluation de l'état du programme national du Codex» (Outil de diagnostic du Codex) a été tenue à l'intention des délégués des pays représentés à la neuvième session du Comité de coordination pour le Proche-Orient (CCNEA) afin de les aider à comprendre cet outil et à l'exploiter au mieux dans leur pays. Une session informelle a été organisée avec les pays de la région qui avaient déjà présenté une demande à l'occasion du premier cycle afin de les aider à comprendre les commentaires écrits fournis en retour et leur donner des indications sur la manière d'élaborer des demandes solides.

Le 24 mars 2017, le Réseau technique de la FAO pour la sécurité sanitaire des aliments, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé/Organisation panaméricaine de la santé (OMS/OPS), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le Bureau régional de la FAO, a organisé un premier webinaire pour les pays anglophones des Caraïbes, consacré à l'outil de diagnostic FAO/OMS, afin de faire mieux connaître cet outil et d'inciter la communauté du Codex à l'appliquer. La version enregistrée du webinaire peut être visionnée à l'adresse suivante <https://www.youtube.com/watch?v=WMAolqrDo2Q>. Des webinaires analogues sont prévus pour d'autres sous-régions et régions.

Suivi et évaluation du Fonds fiduciaire - 2

Les activités se sont poursuivies au cours du premier trimestre 2017 sur le cadre logique qui servira de fondement au cadre de suivi et d'évaluation du Fonds fiduciaire du Codex - 2. Le projet de cadre sera présenté pour observations à la troisième réunion du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire du Codex qui doit se tenir le 13 juillet 2017.

Ouverture du deuxième cycle

Un nouveau cycle d'appel à candidatures sera ouvert le 17 juillet 2017. Les demandes d'application devront être postées sur le système en ligne avant le 15 octobre à minuit (heure de Genève). Deux messages annonçant l'ouverture d'un nouveau cycle de demande seront envoyés début juillet à tous les points de contact du Codex dans les pays pouvant prétendre à un soutien. La liste des pays admissibles est mise à jour tous les ans et la liste révisée peut être consultée à l'appendice 1.

Les formulaires de demande ont été révisés afin de les rendre plus faciles à utiliser et d'harmoniser la manière dont l'information est fournie. Tous les pays demandant un soutien dans le cadre du deuxième cycle sont invités à utiliser les formulaires révisés qui sont disponibles à l'adresse suivante http://www.who.int/foodsafety/areas_work/food-standard/codextrustfund/en/index1.html.

B. ASPECTS FINANCIERS

Projections financières pour 2017-2020

Le solde reporté pour 2017 était de 637 116 USD (net des dépenses d'appui aux projets). Les contributions enregistrées comme étant reçues à l'OMS entre le 1er janvier et le 15 juin 2017, ainsi que celles attendues entre juin et décembre 2017 (sur la base des annonces de contribution écrites fermes ou des formalités remplies en vue de contributions) figurent dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2

Contributions reçues au 15 juin 2017 et contributions attendues de mai à décembre 2017

Donateur	Montant attendu/reçu	Montant attendu/reçu	Période couverte par l'accord
	(dans la devise de contribution)	(en USD)	
Canada	60 000 CAD	45 802	2017
Allemagne	50 000 EUR	54 289	2017
Nouvelle-Zélande	23 515 NZL	16 654	2017
Pays-Bas	400 000 EUR	424 628	2017-2021 (1ère tranche)
Suisse	18 000 CHF	17 751	2017
Montant approximatif des fonds reçus ou attendus		559 124	

Le solde reporté pour 2017, plus les contributions enregistrées et les contributions escomptées figurant dans le tableau ci-dessus, porteront le montant total à environ 1 123 554 USD (net des dépenses d'appui aux projets).

Vu la présente situation financière, le Comité directeur, à sa seizième réunion tenue le 3 mai 2017 par téléconférence, a examiné les moyens de réduire les coûts et de reporter les dépenses dans le court terme en attendant de disposer des fonds nécessaires pour appuyer le Fonds fiduciaire du Codex comme prévu dans le document de constitution du projet. En conséquence, le budget prévisionnel du Fonds fiduciaire du Codex pour 2017, arrêté par le Comité directeur, a été établi à 840 620 USD. La ventilation des dépenses prévues pour 2017 est indiquée ci-après et fait apparaître un léger excédent à la fin de 2017. Le déficit de financement cumulé pour la période 2017-2020 se monte actuellement à 3,9 millions d'USD.

Les dépenses prévues sont susceptibles d'être modifiées en fonction des fonds disponibles et/ou des décisions du Comité directeur visant à réviser les lignes budgétaires:

- 182 620 USD pour le soutien aux pays concernés par le projet au titre du cycle 1.
- 450 000 USD pour les dépenses de personnel et les frais administratifs supportés par le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex.
- 80 000 USD pour les consultants fournissant une assistance technique au Fonds fiduciaire du Codex.

- 60 000 USD pour financer l'assistance technique fournie par la FAO et l'OMS aux pays pouvant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire et/ou aux pays dont les demandes ont été acceptées lors du premier cycle.
- 15 000 USD pour couvrir les frais afférents aux activités de suivi et d'évaluation du Fonds fiduciaire du Codex, y compris la conception et l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation.
- 53 000 USD pour financer les frais administratifs du secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex et les contrats de consultants pour une assistance à court terme liée à des activités spécifiques.

Activités de mobilisation de fonds

Les relations avec les donateurs et la mobilisation de fonds ont continué d'être un domaine d'activité intensif au cours des six premiers mois de 2017. Une lettre d'appel à donateur a été envoyée à tous les donateurs passés, présents et potentiels en janvier 2017 afin de souligner qu'il était besoin de niveaux de financement plus élevés, et d'une plus grande visibilité des engagements de financement dans le temps. Un suivi a été effectué auprès de chacun des donateurs. Afin de renforcer la capacité de mobiliser des fonds du Fonds fiduciaire du Codex, le Comité directeur est convenu de faire appel aux compétences d'une société de conseil, experte dans l'assistance aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales pour augmenter, diversifier et maintenir leur base de financement. Un appel à propositions a été lancé en mai 2017 et une société a été retenue parmi les réponses reçues. La société de conseil travaillera pendant une période de huit semaines allant de fin juin à fin août 2017. Les produits attendus sont les suivants:

- Étude prospective pour voir s'il existe un «marché» pour les activités du Fonds fiduciaire du Codex (c'est-à-dire, manifestation d'un intérêt pour contribuer au programme).
- Étude prospective de donateurs potentiels (bilatéraux, fondations, banques régionales de développement).
- Assistance pour le plaidoyer en faveur des activités du Fonds fiduciaire du Codex et approches pour les différents donateurs potentiels.
- Plan d'action et modèle d'investissement sur cinq ans.
- Évaluation de la capacité du Fonds fiduciaire du Codex d'entreprendre un programme actif de mobilisation de fonds.
- Recommandations concernant les étapes ultérieures, les ressources nécessaires pour exécuter un programme de mobilisation de fonds, etc.

Appendice 1

Pays pouvant prétendre au soutien du Fonds fiduciaire du Codex**Liste des pays pouvant prétendre au soutien du Fonds fiduciaire - 2 (au 4 mai 2017)**

103 pays admissibles; ce nombre peut changer en cas de nouveaux membres du Codex ou de modification du statut des pays actuellement admissibles. Sont inclus tous les pays avec un indice de développement humain faible ou moyen, les autres PEID à revenu faible ou intermédiaire et les PDSL avec un indice de développement humain élevé.

Les PMA et les pays à faible revenu sont indiqués en **caractère gras**

Modifications par rapport à la version précédente: Nauru ne peut plus prétendre à une aide étant désormais classée parmi les pays à revenu élevé. Des mesures de transition seront disponibles pour les pays dont le statut au regard de l'admissibilité a changé.

Région du Codex					
Afrique (48)	Asie (15)	Amérique latine et Caraïbes (17)	Europe (9)	Pacifique Sud-Ouest (9)	Proche-Orient (5)
Afrique du Sud, Angola , Bénin , Botswana, Burkina Faso , Burundi , Cabo Verde, Cameroun, Comores , Congo (République du), Congo (République démocratique du) , Côte d'Ivoire, Djibouti , Érythrée , Éthiopie , Gabon, Gambie , Ghana, Guinée , Guinée-Bissau , Guinée équatoriale , Kenya, Lesotho , Libéria , Madagascar , Malawi , Mali , Maroc, Maurice , Mauritanie , Mozambique , Namibie, Niger , Nigéria, Ouganda , République centrafricaine , République Unie de Tanzanie , Rwanda, Sao Tomé-et-Principe , Sénégal , Sierra Leone , Somalie , Soudan du Sud , Swaziland, Tchad , Togo , Zambie , Zimbabwe	Afghanistan , Bangladesh , Bhoutan , Cambodge , Inde, Indonésie, République démocratique populaire lao , République populaire démocratique de Corée , Maldives, Mongolie, Myanmar , Népal , Pakistan, Philippines, Viet Nam	Belize, Bolivie, Cuba, Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti , Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Paraguay, République dominicaine, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname	Arménie, Azerbaïdjan, Ex-République yougoslave de Macédoine, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan	Fidji, Îles Cook, Îles Salomon , Kiribati , Micronésie (États fédérés de), Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Vanuatu	Égypte, Iraq, République arabe syrienne , Soudan , Yémen

Abréviations

PMA – pays les moins avancés

LIC – pays à faible revenu

IDH – indice de développement humain

PEID – petits États insulaires en développement

PDSL – pays en développement sans littoral

Sources des informations:

Niveau de développement humain –

http://hdr.undp.org/sites/default/files/2016_human_development_report.pdf

Niveau de revenu - <http://data.worldbank.org/about/country-and-lending-groups>

Listes des PEID et des PDSL - <http://unohrrls.org/about-sids/country-profiles/> et

<http://unohrrls.org/about-ldcs/country-profiles/>

Liste des PMA - http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc_list.pdf

Appendice 2

Rapports des pays bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex

Ghana

Mise en œuvre des activités planifiées:

Toutes les activités prévues pour le premier semestre de 2017 ont démarré et sont en gros sur la bonne voie.

Produits réalisés à ce jour:

1. Deuxième projet de Manuel de procédure du Codex pour le Ghana en cours d'élaboration
2. Grandes lignes de la structure et du contenu du site web arrêtées (site web en cours d'élaboration)
3. Plan pour la formation au Codex élaboré
4. Rapport concis sur l'état de préparation du laboratoire de l'organisme national de normalisation du Ghana (GSA) en matière de formation à l'analyse (utilisé comme base pour planifier le programme de formation)

Enseignements tirés à ce jour de la mise en œuvre du projet:

La généralisation des activités de «jumelage» ou d'«apprentissage entre pairs» dans le cadre du projet a été très bénéfique et a permis d'enrichir les débats relatifs à la mise au point du site web et à l'élaboration du manuel de procédure.

Liens ou partenariats établis qui ajoutent de la valeur au projet:

1. Le Bureau de la FAO au Ghana a mis à disposition ses services de vidéo-conférence à l'occasion des consultations avec le Canada, les États-Unis, les Pays-Bas et l'équipe du Siège de la FAO.
2. La coordination avec les autres activités de la FAO a permis l'évaluation du laboratoire par la Division mixte FAO/AIEA, la participation aux activités de formation du réseau africain des laboratoires de sécurité sanitaire des aliments, des entretiens en face-à-face avec le partenaire du projet au Siège de la FAO, sans frais pour le projet du Fonds fiduciaire du Codex.
3. Une session de discussion avec l'équipe Codex du Canada (partenaire de jumelage) a été organisée en marge de la consultation interrégionale du Codex tenue à Québec (Canada) en juin 2017.

Kirghizistan

Le document de projet résumé pour le Kirghizistan a été signé le 19 juin 2017. La mise en œuvre intégrale des activités de la première phase commencera en juillet 2017.

Mise en œuvre des activités planifiées:

1. Deux délégués du Kirghizistan ont participé à la trentième session du Comité de coordination du Codex pour l'Europe (CCEURO).
2. Deux délégués du Centre de normalisation et de métrologie (Ministère de l'économie) ont participé à la vingt-troisième session du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS).

Madagascar

Mise en œuvre des activités planifiées:

1. Lancement du projet
2. Participation au Salon de l'agroalimentaire et de la cuisine, une exposition commerciale destinée à tous ceux qui travaillent dans les secteurs de la production alimentaire et de la restauration à Madagascar
3. Réunion périodique des membres du Comité National du Codex
4. Réunion du Comité de Suivi et de Supervision du projet

Produits réalisés à ce jour:

1. Rapport de l'expert international avec les recommandations issues de l'atelier
2. Rapport de réunions
3. Présentations diffusées lors de la formation par l'expert
4. Dépliants sur le Codex et le projet

Enseignements tirés à ce jour:

Il est important de prévoir une marge de temps plus large pour la planification et l'organisation des activités pour éviter les retards.

Liens ou partenariats établis qui ajoutent de la valeur au projet:

1. Octroi de budget au Service de la Qualité et du Conditionnement / Ministère du Commerce et de la Consommation à travers les Programmes d'investissements publics
2. Soutien de la part du personnel de la FAO et de l'OMS à Madagascar

Sénégal**La mise en œuvre des activités planifiées:**

Toutes les activités planifiées ont été mises en œuvre, à l'exception d'une sous-activité dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation. Il s'agit de l'organisation d'une journée annuelle du Codex qui est programmée début juillet 2017 en raison du calendrier chargé.

Les résultats à ce jour incluent:

1. Des supports de communication sur le Codex: trois affiches, un dépliant relatif au rôle du Comité national du Codex Alimentarius; quinze kakémonos, dont 11 portant sur les missions des comités techniques prioritaires retenus au Sénégal et quatre sur l'importance du Codex concernant la compétitivité des produits et la santé des populations; une plaquette pour le plaidoyer auprès des autorités et un film documentaire sur le Codex.
2. Une résolution du forum avec des recommandations de la contribution des différentes parties prenantes dans le renforcement des activités du Codex.
3. Adoption en cours du projet de Décret portant réorganisation et fonctionnement du Comité national du Codex Alimentarius modifiant le Décret n°83-1024 du 24 novembre 1983;
4. Documentation relative au management du Codex.
5. Engagement de certains Responsables à soutenir les activités du Codex.

Leçons tirées à ce jour de la mise en œuvre du projet:

1. Nécessité d'une meilleure conscientisation des décideurs sur le rôle du Codex dans le cadre de la protection des populations et de l'accès des produits sur le marché
2. Coordination des comités techniques du Comité national du Codex Alimentarius par d'autres ministères contribuant à une meilleure appropriation des activités du Codex
3. Rôle actif joué par les associations de consommateurs dans le cadre du plaidoyer auprès des autorités
4. Nécessité d'impliquer plus de spécialistes en communication pour rendre visibles les actions du Codex

Des liens ou des partenariats qui apportent de la valeur ajoutée au projet:

Le projet a établi des liens avec d'autres initiatives et activités en cours dans le pays notamment:

- L'élaboration du plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments, réalisé avec l'appui technique de la FAO et le soutien financier du Grand-Duché de Luxembourg.
- L'élaboration de la Stratégie Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments, réalisée avec l'appui de l'OMS;
- La mise en place du Dispositif National d'Evaluation des Risques;
 - élaboration des plans de surveillance en matière de sécurité sanitaire des aliments;
 - élaboration du plan national de renforcement du RSI;
 - mise en place d'un réseau INFOSAN Sénégal;
 - participation à l'élaboration du Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens;
 - génération de données sur les LMR de pesticides, LM sur l'arsenic et le plomb (UA/IBAR);
 - mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les aflatoxines (PACA).